

# Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-quatre le 25 octobre, le Conseil Municipal de la Commune de Veigy-Foncenex dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Catherine BASTARD, Maire.

Date de convocation: 18 octobre 2024

<u>Présents</u> – Madame Catherine BASTARD, Maire et Mesdames et Messieurs Bruno DUCRET, Rosy CHAMAYOU, Antonio PEREZ RAMOS, Jeanne VUAGNOUX, Alain GATTELET, Laurent DEMOLIS, Adjoints, ainsi que :

Mesdames et Messieurs Dominique PETITJEAN, Josette CHAMBOUX, Italo GARD, Patrice BOUTHORS, Florence PIGNIER, Virginie SUATON, Philipp DALHEIMER, Charlotte LAFOURCADE, Béatrice HUEHN, Isabelle DEMIERRE, Michel BREASSON, Samuel DELEAGE, conseillers municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

<u>Absents excusés</u> - Mesdames et Messieurs Laurence PILLONEL, Julie GIRARD, Maria-Hélèna DE SIEBENTHAL, Guy LANCON, Hélène LEVA, Jean-Marc LHERMET, Jacques ROBIN, Nathalie DETRUCHE.

### **Procurations**

Mme Jeanne VUAGNOUX a reçu procuration de Mme Laurence PILLONEL Mme Rosy CHAMAYOU a reçu procuration de Mme Julie GIRARD M. Antonio PEREZ RAMOS a reçu procuration de Mme Maria-Hélèna DE SIEBENTHAL M. Bruno DUCRET a reçu procuration de M. Guy LANCON Mme Josette CHAMBOUX a reçu procuration de Mme Hélène LEVA Mme Catherine BASTARD a reçu procuration de M. Jean-Marc LHERMET Mme Béatrice HUEHN a reçu procuration de M. Jacques ROBIN M. Laurent DEMOLIS a reçu procuration de Mme Nathalie DETRUCHE

Secrétaire de séance : Madame Béatrice HUEHN

 Nombre de conseillers
 27

 En exercice
 : 27
 Pour : 27

 Présents
 : 19
 Contre : /

 Votants
 : 27
 Abstention : /

## 7.1. BUDGET PRINCIPAL - DECISION MODIFICATIVE N° 2024/01

### Madame le Maire,

RAPPELLE que la décision modificative est un acte budgétaire qui permet d'inscrire des propositions nouvelles de crédits en dépenses et en recettes mais également de constater comptablement la non-réalisation de certaines opérations.

INFORME qu'il est nécessaire de procéder, sur la section d'investissement, à des corrections d'imputation comptable et de montant pour réaliser le paiement des annuités de portage de l'Etablissement Public Foncier de Haute-Savoie.

PRECISE qu'une décision modificative supplémentaire sera nécessaire pour inscrire les dernières propositions de nouvelles lignes de crédits en dépenses et en recettes.

Vu l'article L. 2121-29, 1 er alinéa du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article L. 2311-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu la délibération n° 2024\_023 en date du 23 mars 2024 votant le Budget Primitif du compte principal,

Vu la délibération n° 2024\_037 en date du 3 mai 2024 votant le Budget Supplémentaire,

Considérant la nécessité de procéder à des ajustements de crédits en investissement,

## Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

ADOPTE la Décision Modificative n° 1 du Budget principal de l'exercice 2024, qui s'équilibre comme suit :

Section d'investissement				
DEPENSES			RECETTES	
16 Emprunts et dettes assimilées	2.5	159 890,00 €		
OP 49 – Centre Technique Municipal		8 209,03 €		
27 Autres Immobilisations financières		168 099,03 €		
TOTAL		0,00 €	TOTAL	0 €

PRECISE que le Budget est voté au niveau du chapitre et des opérations d'équipement pour la section d'investissement.

Certifié exécutoire

Certifié exécutoire
Transmis au représentant de l'Etat le : Le 2 9 OCT. 2024 Le Maire - Catherine BASTARD

Le Maire - Catherine BASTARD

2 9 OCT. 2024

La secrétaire de séance – Béatrice HUEHN

Fait et délibéré à Veigy-Foncenex le 25 octobre 2024